

Antoine Sohier, magistrat colonial au Congo belge (1910-1934). Éléments bio- et bibliographiques

Romain Landmeters

Romain Landmeters : Romain Landmeters est diplômé en histoire contemporaine et en archivistique de l'Université catholique de Louvain. Il mène actuellement une recherche doctorale (FNRS-FRESH) intitulée *Les cerveaux noirs (jaunes rouges) entre (dé-)colonisation et discrimination. Les élites culturelles burundaises, congolaises et rwandaises en Belgique (1945-1975)*. De 2016 à 2017, il a participé, en tant qu'assistant de recherche, au projet de recherche (FNRS) *Belgafrican Magistrates Social Networks* qui consistait en une étude prosopographique des magistrats coloniaux par le prisme des revues juridiques coloniales. Dans ce cadre, il s'est concentré sur le parcours du magistrat colonial Antoine Sohier (1885-1963). Parallèlement à ses recherches fondamentales, Romain Landmeters s'intéresse à la question de l'enseignement de l'histoire coloniale de la Belgique en Fédération Wallonie-Bruxelles.

DOI: [10.25518/1370-2262.722](https://doi.org/10.25518/1370-2262.722)

Résumé :

L'article présente les éléments biographiques principaux et les productions bibliographiques d'Antoine Sohier en tant que magistrat au Congo belge. Il retrace notamment les grandes étapes de sa carrière coloniale entre 1910 et 1934.

Mots-clés : Antoine Sohier, Magistrats, Congo belge, Biographie

Abstract :

The article presents the main biographical elements and the bibliographic productions of Antoine Sohier as a magistrate in the Belgian Congo. In particular, he traces the major stages of his colonial career between 1910 and 1934.

Keywords : Antoine Sohier, Magistrates, Belgian Congo, Biography

Biographie

La vie et la carrière d'Antoine Sohier (1885-1963) sont intimement liées au Congo belge : au cours de huit séjours totalisant près de vingt ans, il s'est investi comme magistrat au Congo belge¹. Cette étude présente les grandes étapes de sa carrière coloniale telle qu'évoquée dans plusieurs des études de ce *C@hier du CRHiDI* n° 42. Nous synthétisons et prolongeons les recherches déjà menées par les historiennes Enika Ngongo, Bérengère Piret, Laurence Montel et Pascaline le Polain de Waroux².

En 1885, alors que le roi Léopold II vient d'être autorisé par la Chambre et le Sénat de Belgique à devenir le souverain de l'État indépendant du Congo (EIC), Antoine Sohier naît le 7 juin à Liège. Quand le Congo devient officiellement « belge » lors du tournant de 1908, le tout jeune docteur en droit débute son stage au barreau liégeois. Deux ans plus tard, en tant que substitut suppléant, il

compte parmi le premier contingent de magistrats coloniaux belges débarqués après la reprise du Congo par l'État belge. En juin 1960, alors que le Congo s'apprête à proclamer son indépendance, Antoine Sohier termine sa longue carrière de magistrat en Belgique en tant que plus haut magistrat du pays. Il mourra le 22 novembre 1963 à Bruxelles, tandis que le sort du colonialisme belge paraît définitivement scellé³.

De Liège à Élisabethville. Des cités ardentes

La jeunesse d'Antoine (Joseph) Sohier se déroule dans le quartier Sainte-Marguerite à Liège, rue du Haut-Pré, où se sont établis son père Édouard Sohier, agent de police de la Ville, et sa mère Victorine Leboutte, épicière⁴. Adolescent, A. Sohier effectue ses études au Collège Saint-Servais, établissement jésuite qui a été le cadre des congrès catholiques sociaux organisés, sous l'impulsion de l'évêque de Liège Victor-Joseph Doutreloux⁵, en 1886, 1887 et 1890⁶. Le penchant d'A. Sohier pour la démocratie chrétienne — que nous ne pouvons développer ici — s'amplifie à mesure qu'il s'engage dans l'environnement spirituel et socio-caritatif de son quartier, notamment à travers la Société Saint-Vincent de Paul⁷. Il est d'ailleurs probable qu'il compte parmi les nombreux auditeurs et lecteurs de son homonyme le chanoine Pottier⁸, « docteur de la démocratie chrétienne »⁹ et promoteur dans le bassin industriel liégeois de l'encyclique *Rerum Novarum* publiée par Léon XIII en 1891.

A. Sohier obtient une bourse d'études — probablement suite au décès prématuré de son père — et entre à l'Université de Liège (ULg) en 1904. Parmi les enseignements à son programme figurent ceux d'un autre membre fidèle de la Société de Saint-Vincent de Paul, Godefroid Kurth¹⁰. Ce professeur reconnu internationalement¹¹ est un « pionnier de l'histoire critique en Belgique et de la démocratie chrétienne »¹² : « ses disciples, même s'ils ne partageaient pas ses vues, avaient subi son empreinte [...] les prises de position de certains magistrats [coloniaux] sur des questions, comme celle du travail forcé, doivent y trouver une explication »¹³. G. Kurth s'est engagé aux côtés d'Antoine Pottier¹⁴ au sein de La Ligue Démocratique Belge, un organe de coordination du mouvement ouvrier chrétien¹⁵. Selon le sociologue Marc Poncelet, il aurait par ailleurs théorisé « l'équivalence entre la civilisation, phénomène universel, et l'évangélisation dont l'horizon est également universel, et qui apparait comme le principal vecteur de civilisation en Afrique »¹⁶.

« L'entrée de la civilisation au Congo »¹⁷ est justement la première mention que lisent les visiteurs — dont très probablement A. Sohier — à l'entrée du palais du Congo à l'Exposition universelle de Liège en 1905¹⁸. Comme une campagne humanitaire internationale s'attaque alors virulemment à la gestion du Congo par l'État léopoldien¹⁹, le pavillon qui représente l'ÉIC lors cet évènement — pourtant exceptionnel — est particulièrement discret : le bâtiment reproduisant de la résidence du gouverneur général de Boma renferme la reproduction des infrastructures industrielles (télégraphes, chemins de fer, bateaux à vapeur) qui, à elles seules, démontreraient l'avance prise par la civilisation européenne²⁰. Il semble bien que les organisateurs liégeois préfèrent célébrer le 75^e anniversaire de la Belgique voire l'affirmation du mouvement wallon²¹.

Si nous supposons le développement de sa fibre wallonne du jeune A. Sohier à cette époque, nous pouvons en revanche affirmer que ses connaissances socio-économiques se sont approfondies grâce au professeur Ernest Mahaim²². Ce dernier dispense à l'ULg le droit des gens, le cours « Régime colonial et législation du Congo », celui de « Statistique et politique commerciale », ou encore l'économie politique, sa discipline de prédilection. Ce spécialiste des problèmes sociaux s'investira tout au long de sa vie pour la protection — légale — des travailleurs tant au niveau local et national

qu'international.

Mais c'est indubitablement le professeur Gérard Galopin²³ qui a le plus marqué A. Sohier dans — et en dehors — des auditoires de l'ULg. Lui-même élève à l'Université de Gand du grand civiliste François Laurent²⁴, ce professeur de droit fiscal, notarial et civil rend, selon les propres mots d'A. Sohier, « un service signalé »²⁵ à l'entreprise coloniale de Léopold II dès 1889, en devenant membre du Conseil supérieur du Congo. Dès cette époque et jusqu'à sa mort, il suscite la carrière coloniale de plusieurs générations d'étudiants :

Dans l'auditoire de l'Université de Liège [...], pendant de longues années, a retenti la parole ardente du professeur Galopin [...] Ainsi la mémoire du Maître reste présente parmi les générations actuelles. [...] Nul n'avait au même degré l'art d'insuffler de la vie aux textes du Code. Les coloniaux lui doivent une reconnaissance spéciale : il fut à l'origine de la vocation de plusieurs magistrats qui, plus tard, se distinguèrent. Les Horstmans²⁶, les Dupont²⁷, les Gohr²⁸, les Waleffe²⁹, les Rutten³⁰, les Malherbe³¹, les Louwers³², etc., trouvèrent chez lui des encouragements précieux³³.

A. Sohier côtoiera certains de ces magistrats coloniaux dès son premier terme au Katanga ; au fil de sa carrière, il intégrera et animera ce réseau de juristes liégeois³⁴. G. Galopin convainc A. Sohier de s'engager au Congo belge. Il l'influencera également au niveau de sa pratique et ses intérêts en termes juridiques :

Comme membre du Conseil Supérieur agissant en qualité de Conseil d'État, G. Galopin prit une part prépondérante à la discussion des projets de décrets sur l'organisation et la législation judiciaire, tels le *Livre du Code civil sur les Personnes*³⁵ [...] Lui-même fut personnellement l'auteur du projet devenu le Titre VI du Livre des personnes, sous la rubrique du Mariage.³⁶

En effet, le droit civil, et le régime matrimonial en particulier, figureront parmi les matières juridiques de prédilection d'A. Sohier³⁷. Pourtant, lorsqu'il devient officiellement docteur en droit de l'ULg le 24 juillet 1908, ce sont essentiellement des affaires commerciales qui l'occupent en tant qu'avocat-stagiaire au barreau de Liège. Moins d'un an et demi plus tard, il devra, entre autres, à l'échec d'un autre candidat et à sa prétention à maîtriser l'anglais de débarquer au Katanga³⁸.

Un magistrat au Katanga : entre cours du cuivre et cour d'appel

Les premières années de la Cour d'appel d'Élisabethville coïncident [...] avec l'arrivée du rail au Katanga, c'est-à-dire avec l'essor magnifique de cette province. Désormais l'exploitation industrielle des minerais de cuivre est possible. Petit à petit s'édifie — au cœur de l'Afrique — une des plus vastes entreprises du monde. Non pas en cinquante ans, mais en dix ans, le Haut-Katanga va passer de la solitude millénaire de la brousse aux merveilles de la civilisation moderne.³⁹

Depuis la reprise du Congo par la Belgique, mais encore surtout après que le Congo belge ait dépassé les affres liées au premier conflit mondial, la production minière en plein essor place le Katanga au centre de la carte mondiale des affaires économiques. Le *boom* de l'extraction cuprifère — puis diamantaire et uranifère⁴⁰ — remplace, en termes de poids économique, la production de caoutchouc en déliquescence et contribue largement à la première vague d'industrialisation du

Congo belge (1920-1940)⁴¹. Ces gisements exploités par l'Union minière du Haut-Katanga (UMHK) et administrés par le Comité spécial du Katanga (CSK) suscitent par ailleurs de très nombreuses convoitises internationales⁴².

Mais aussi quelle population ! Le bruit s'est répandu dans l'Afrique du Sud que, là-bas, dans le Nord, un vaste domaine minier s'ouvre à la prospection publique. Chaque semaine les trains déversent un nouveau contingent de chercheurs et d'aventuriers...⁴³

Élisabethville, capitale provinciale fondée en 1910, figure au centre de ces bouleversements socio-économiques. Entourée de la Rhodésie du Nord, connectée par le chemin de fer au Cap, à l'Océan atlantique (via Matadi) et — un peu plus tard — à l'Océan indien (via Kigoma)⁴⁴, la cité respire un air cosmopolite. Les coloniaux belges s'y mêlent aux hommes d'affaires britanniques, ainsi qu'aux immigrants grecs et italiens⁴⁵. Les colonisateurs portugais de l'Angola⁴⁶ évoluent dans le même environnement économique tandis que les velléités de l'« ogre allemand » perturbent les esprits⁴⁷. Bref, « toutes les nationalités se sont donné rendez-vous en ce coin reculé d'Afrique et y composent le plus pittoresque des assemblages »⁴⁸. Élisabethville, ville « construite par des gens d'ailleurs »⁴⁹, est également le lieu de rencontre de populations africaines déplacées de force depuis les différentes colonies afin d'accroître une main d'œuvre insuffisante⁵⁰.

Au niveau judiciaire, les autorités belges installent rapidement une nouvelle cour d'appel dans la capitale du Katanga⁵¹. En effet,

L'exercice normal de la justice implique la possibilité d'un recours devant un tribunal supérieur. Où porter ce recours ? À Boma, où siégeait l'unique Cour d'appel du Congo ? Mais à cette époque, deux mois de voyage séparaient le Katanga du Bas-Congo. Autant inviter les plaideurs à se rendre à Bruxelles ou à Londres.⁵²

De la sorte, Élisabethville devient le contrepoids du Congo occidental et est significative d'un ancrage de la justice sur l'ensemble du territoire congolais⁵³. Immergés dans cet environnement singulier, les juges katangais traitent énormément de matières foncières, économiques et de droit du travail⁵⁴.

A. Sohier a à peine vingt-cinq ans lorsqu'il rejoint le Congo ; du point de vue de l'âge, il est représentatif des effectifs de la magistrature belge au Congo belge⁵⁵. En effet, le jeune Liégeois intègre un contingent de jeunes juristes venus « belgiciser » les effectifs d'une magistrature « congolaise » jusque-là internationale⁵⁶. Néanmoins, malgré le changement de régime, ces nouvelles recrues — dont A. Sohier — devront composer, jusqu'au début des années 1920, avec des structures et des hommes institués à l'époque de l'ÉIC⁵⁷. Issu de la classe moyenne, comme la majorité de la population colonisatrice européenne⁵⁸, A. Sohier, animé qu'il est d'un idéal de justice et de « civilisation », est probablement aussi motivé par une carrière économiquement stable⁵⁹. Lorsque, durant la Seconde Guerre mondiale, il se mettra en scène dans le récit *Terre sans foyer*, au travers du personnage de Pierre Minguels alors en week-end dans une maison de retraite jésuite sur les hauteurs de Liège, il présentera ce départ au Congo presque comme une vocation, « un ordre jailli du plus profond de lui-même »⁶⁰.

De 1910 à 1912, A. Sohier est magistrat suppléant au Katanga sous les ordres du procureur du Roi Sigvald Meek⁶¹, magistrat d'origine norvégienne qui a été chargé d'installer le parquet à Élisabethville ; c'est à ses côtés qu'A. Sohier fera ses premières armes au tribunal de première

instance de Lukafu (Katanga)⁶². Ensuite, il engrange de l'expérience en brousse, dans un contexte de « vie difficile »⁶³, au parquet de Kiambi (Katanga). Lorsqu'il évoquera plus tard ce premier terme, le magistrat — désormais — expérimenté soulignera ô combien il ne disposait pas alors de la formation pratique adéquate pour faire face à la diversité et à la difficulté des tâches qui lui incombait⁶⁴.

À partir de 1912, il exerce également comme substitut auprès de S. Meek à Élisabethville. Fernand Dellicour⁶⁵, un magistrat liégeois, formé par le professeur Galopin quelques années avant Sohier, occupe la même fonction que celui-ci à dater de janvier 1913. Martin Rutten, qui est issu du même sérail, dirige quant à lui le parquet général d'Élisabethville (1910-1918). Tout comme les deux premiers, A. Sohier les considère tous trois comme ses maitres⁶⁶ ; notons que si le magistrat scandinave a rédigé un mémoire qui porte « sur le droit coutumier et les juridictions des chefs »⁶⁷, F. Dellicour dit de M. Rutten qu'il « s'intéressa profondément à la vie des indigènes [toute sa vie] »⁶⁸.



Figure 1. Cécile Gulikers et Antoine Sohier⁶⁹

En janvier 1913, A. Sohier entame son deuxième terme accompagné de sa jeune épouse Cécile Gulikers⁷⁰ — ce qui sera de plus en plus encouragé à partir de la reprise⁷¹. Leurs quatre enfants naîtront à Élisabethville⁷². A. Sohier est nommé juge suppléant à titre provisoire le 15 mai 1914 et procureur du Roi faisant fonction le 14 janvier 1915⁷³. Pendant les premières

années de sa carrière au Katanga, il acquiert de l'expérience tant auprès de magistrats d'origine étrangère que belge (majoritairement liégeoise). D'une part, parmi les juristes étrangers, il apprend notamment grâce au président de la cour d'appel d'Élisabethville (1911-1917) Giacomo Nisco⁷⁴, juriste italien qui s'inscrit dans une tradition de relations culturelles et diplomatiques italo-belges, de même qu'il se forme auprès du juge de première instance d'origine roumaine Chirila Andreiu⁷⁵. D'autre part, il côtoie, dans la capitale de la province du Katanga, les juges liégeois expérimentés Édouard Swalue⁷⁶, fondateur de la cour d'appel, et Louis Malherbe, élève de Galopin et bientôt président de la même cour (1918-1920).

A. Sohier demeure toute la Première Guerre mondiale au Congo⁷⁷. C'est durant le conflit qu'un certain Georges Van der Kerken⁷⁸ réalise son premier « terrain ethnographique » alors qu'il officie comme magistrat au Katanga. Son ouvrage à propos des *sociétés bantoues du Congo belge et des problèmes de la politique indigène*⁷⁹ paraîtra en 1920 ; il sera encensé par le célèbre professeur et homme d'affaires Félicien Cattier⁸⁰, qui le considère comme « le premier livre scientifique à propos des sociétés bantoues »⁸¹. A. Sohier est inévitablement au courant du travail de son collègue au tribunal de première instance d'Élisabethville ; nous ne savons pas s'ils en ont débattu. Quoi qu'il en soit, il aura fréquenté avant l'heure, celui qui monopolisera, avec Édouard De Jonghe⁸², l'ancien secrétaire particulier du ministre des Colonies (1908-1918) Jules Renkin⁸³, « le discours théorique, la production et la diffusion ethnologique »⁸⁴ dans la Belgique des années 1930.

Lorsqu'il est nommé procureur du Roi près le tribunal de première instance le 31 janvier 1918⁸⁵, A. Sohier s'attache définitivement à la capitale katangaise.

Élisabethville se transformait. L[e] papillon sortait de la chrysalide. L'Union Minière avait surmonté les difficultés du début. [...] Le regard ne rencontrait plus que de confortables maisons en briques ou en pierre. Ça et là un grand magasin, une banque, un marché couvert, et partout de la verdure. Une cité coquette apparaissait, une cité-jardin dont la fraîcheur réjouissait les voyageurs après les mornes étendues de l'Afrique du Sud. [...] Dans la ville l'élément belge prit le dessus...⁸⁶

En tant que magistrat professionnel attaché rapidement à une juridiction supérieure, A. Sohier aura été finalement très peu mobile à l'intérieur de la Colonie⁸⁷. Le 5 octobre 1922⁸⁸, il est nommé substitut du procureur général. À ses côtés à la cour d'appel, il peut compter sur plusieurs conseillers expérimentés, dont le Liégeois E. Swalue et le magistrat-écrivain Paul Salkin⁸⁹, auteur du récit d'anticipation *L'Afrique centrale dans cent ans*⁹⁰. En 1924, F. Dellicour, procureur général d'Élisabethville, rejoint le cabinet du ministre des Colonies (1924-1926) Henri Carton de Tournai⁹¹. A. Sohier prend sa succession : il est officiellement nommé procureur général le 15 mai 1925. Pendant neuf années, il dirigera la cour d'appel et animera, au moyen de deux revues, la science juridique au Congo belge. Ayant largement dépassé la durée de service autorisée — 18 ans, Antoine Sohier quitte le Congo belge en juillet 1934⁹². Sa seconde carrière judiciaire débutera au tribunal de première instance d'Arlon et se terminera à la présidence de la Cour de cassation.

Bibliographie

Antoine Sohier commence à publier durant ses études de droit dans la presse liégeoise⁹³, d'abord dans *Le Pays de Liège* puis dans la *Gazette de Liège*⁹⁴ de Joseph Demarteau⁹⁵. Il gardera le contact avec la presse mosane pour raconter ses premières aventures au Congo belge. Puis, tout au long de sa carrière belge, Sohier s'est distingué par de nombreuses publications de doctrine de

plus en plus engagées politiquement.

La bibliographie rassemblée par son fils Jean Sohier en 1964 a constitué notre base de travail⁹⁶. Les chercheurs qui se sont consacrés à l'action de A. Sohier n'ont souvent pris en compte que ses articles et ouvrages les plus connus⁹⁷. En la complétant et la précisant ici pour les années 1910-1934, nous encourageons à considérer et à approfondir l'ensemble de l'œuvre d'A. Sohier. Notons par ailleurs que cette bibliographie est en cours d'encodage dans le répertoire bibliographique dédié à l'histoire du droit et de la justice⁹⁸.

Cette bibliographie actualisée permettra, nous l'espérons, la rédaction de la biographie intellectuelle d'A. Sohier ainsi que différentes approches thématiques du droit colonial.

1910

J. COURLI [pseudo. A. SOHIER], *Choses congolaises (Correspondance particulière). Une ville au Katanga : Élisabethville*, dans *Gazette de Liège. Catholique, politique et littéraire* (ci-après *Gazette de Liège*), vol. 71, n° 246, 14 octobre 1910, p. 1.

J. COURLI [pseudo. A. SOHIER], *Chronique du Katanga. La question de la main-d'œuvre*, dans *Gazette de Liège*, vol. 71, n° 276, 1-2 novembre 1910, p. 1.

J. COURLI [pseudo. A. SOHIER], *Chronique du Katanga. L'agriculture*, dans *Gazette de Liège*, vol. 71, n° 261, 19 novembre 1910, p. 1.

A. SOHIER, *Petite anthologie belge. Les nuages, les mouettes, Octobre au Katanga* [poèmes], dans *Le Patriote illustré*, vol. 26, n° 48, 27 novembre 1910, p. 550-551.⁹⁹

1911

J. COURLI [pseudo. A. SOHIER], *Chronique du Katanga. Comment on voyage au Katanga*, dans *Gazette de Liège*, vol. 72, n° 22, 26 janvier 1911, p. 1.

J. COURLI [pseudo. A. SOHIER], *Chronique du Katanga. Messieurs les boys*, dans *Gazette de Liège*, vol. 72, n° 47, 24 février 1911, p. 1.

J. COURLI [pseudo. A. SOHIER], *Chronique du Katanga. Le Kivu*, dans *Gazette de Liège*, vol. 72, n° 52, 2 mars 1911, p. 1.

J. COURLI [pseudo. A. Sohier], *Chronique du Katanga. La question des vivres*, dans *Gazette de Liège*, vol. 72, n° 75, 29 mars 1911, p. 1.

J. COURLI [pseudo. A. Sohier], *Chronique du Katanga. L'état sanitaire*, dans *Gazette de Liège*, vol. 72, n° 80, 4 avril 1911, p. 1.

J. COURLI [pseudo. A. Sohier], *Chronique du Katanga. L'avenir du commerce belge*, dans *Gazette de Liège*, vol. 72, n° 167, 14 juillet 1911, p. 1.

J. COURLI [pseudo. A. Sohier], *Chronique du Katanga. Croquis de route*, dans *Gazette de Liège*,

vol. 72, n° 172, 20 juillet 1911, p. 1.

J. COURLI [pseudo. A. Sohier], *Chronique du Katanga. Les voies de communication*, dans *Gazette de Liège*, vol. 72, n° 205, 20 août 1911, p. 1.

J. COURLI [pseudo. A. SOHIER], *Chronique du Katanga. I. Forêt de bambous II. Sur le Moero. III. Dîner de fête. IV. Coucher de soleil*, dans *Gazette de Liège*, vol. 72, n° 220, jeudi 14 septembre 1911, p. 1.

J. COURLI [pseudo. A. SOHIER], *Chronique du Katanga. Les chefs de poste*, dans *Gazette de Liège*, vol. 72, n° 223, 17-18 septembre 1911, p. 1.[100](#)

1921

A. SOHIER, *L'enseignement au Katanga*, dans *L'Étoile du Congo*, Élisabethville, 15 juin 1921, p. 3.

J. COURLI [A. SOHIER], *Souvenirs congolais. Au Katanga de 1910*, dans *Le Démocrate. Organe de la démocratie chrétienne en Belgique*, Bruxelles, 28-29 août 1921.

J. COURLI [A. SOHIER], *Souvenirs congolais. Figures de Pionniers*, dans *Le Démocrate. Organe de la démocratie chrétienne en Belgique*, Bruxelles, 11-12 septembre 1921.[101](#)

1923

J. DU TERRIL [A. SOHIER], *À l'aurore du Katanga (Mémoires inédits). 1. Introduction. 2. Broken-Hill*, dans *L'Étoile du Congo*, Élisabethville, 23 juin 1923.

J. DU TERRIL [A. SOHIER], *À l'aurore du Katanga (Mémoires inédits). 3. Sakania*, dans *L'Étoile du Congo*, Élisabethville, 30 juin 1923.

J. DU TERRIL [A. SOHIER], *À l'aurore du Katanga (Mémoires inédits). 3. Sakania (suite)*, dans *L'Étoile du Congo*, Élisabethville, 7 juillet 1923.

J. DU TERRIL [A. SOHIER], *À l'aurore du Katanga (Mémoires inédits). 4. Chinsenda*, dans *L'Étoile du Congo*, Élisabethville, 14 juillet 1923.

J. DU TERRIL [A. SOHIER], *À l'aurore du Katanga (Mémoires inédits). 5. Jours d'attente. 6. De Chinsenda à la Kafubu*, dans *L'Étoile du Congo*, Élisabethville, 21 juillet 1923.

J. DU TERRIL [A. SOHIER], *À l'aurore du Katanga (Mémoires inédits). 7. L'Étoile du Congo. 8. Premier coup d'œil sur Élisabethville*, dans *L'Étoile du Congo*, Élisabethville, 4 août 1923.

J. DU TERRIL [A. SOHIER], *À l'aurore du Katanga (Mémoires inédits). 9. Sur le rail*, dans *L'Étoile du Congo*, Élisabethville, 11 août 1923.

J. DU TERRIL [A. SOHIER], *À l'aurore du Katanga (Mémoires inédits). 10. À Chinsenda*, dans *L'Étoile du Congo*, Élisabethville, 18 août 1923.

J. DU TERRIL [A. SOHIER], *À l'aurore du Katanga (Mémoires inédits). 11. Retour à L'Étoile. 12. L'arrivée du chemin de fer*, dans *L'Étoile du Congo*, Élisabethville, 26 août 1923.

J. DU TERRIL [A. SOHIER], *À l'aurore du Katanga (Mémoires inédits)*. 13. *Fin du cauchemar*. 14. *Début de saison de pluies*. 15. *À l'Étoile du Congo*. 16. *Kasenga*, dans *L'Étoile du Congo*, Élisabethville, 1^{er} septembre 1923.¹⁰²

1924

[A. SOHIER], *Notes sur la législation du travail. Les avances aux recrues*, dans *Revue de Droit et Jurisprudence du Katanga* (ci-après *RDJK*), vol. 1, n° 1, 15 novembre 1924, p. 20-21.

A. SOHIER, *Le décret du 24 juillet 1918 érigeant en infraction certains faits lorsqu'ils sont commis par des indigènes (Commentaire pratique)*, dans *RDJK*, vol. 1, n° 1, 15 novembre 1924, p. 21-24.

[A. SOHIER], *Notes sur la législation du travail (Main d'œuvre indigène): La spécification de la nature des services dans le contrat de travail*, dans *RDJK*, vol. 1, n° 2, 15 décembre 1924, p. 39-40.

A. SOHIER, *Note sur l'application de l'article 135 du Code de Procédure Pénale (Frais de Justice en matière répressive)*, dans *RDJK*, vol. 1, n° 2, 15 décembre 1924, p. 41-42.

A. SOHIER, *Le décret du 24 juillet 1918 érigeant en infraction certains faits lorsqu'ils sont commis par des indigènes (Commentaire pratique)*, dans *RDJK*, vol. 1, n° 2, 15 décembre 1924, p. 43-46.

[A. SOHIER], *Intervention du Ministère Public comme partie jointe en matière civile*, dans *RDJK*, vol. 1, n° 2, 15 décembre 1924, p. 47-48.

1925

A. SOHIER, *La Patente des Trafiquants*, dans *RDJK*, vol. 1, n° 3, 15 janvier 1925, p. 64-65.

A. SOHIER, *Le décret du 24 juillet 1918 érigeant en infraction certains faits lorsqu'ils sont commis par des indigènes (Commentaire pratique)*, dans *RDJK*, vol. 1, n° 3, 15 janvier 1925, p. 67-70.

A. SOHIER, *Notes sur la législation du travail. De l'engagement des jeunes indigènes*, dans *RDJK*, vol. 1, n° 4, 15 février 1925, p. 90-92.

A. SOHIER, *Notes sur la législation du travail (Main d'œuvre indigène). Les retenues compensatoires*, dans *RDJK*, vol. 1, n° 5, 15 mars 1925, p. 125-126.

A. SOHIER, *Note sur le passeport de mutation. Décrets des 2 mai 1910 et 16 novembre 1916*, dans *RDJK*, vol. 1, n° 7, 15 mai 1925, p. 182-184.

A. SOHIER, *Suicides indigènes*, dans *RDJK*, vol. 1, n° 8, 15 juin 1925, p. 210.

[A. SOHIER], *Dans le Monde Judiciaire [Éloge de F. Dellicour, retraité]*, dans *RDJK*, vol. 1, n° 9, 15 juillet 1925, p. 254-255.

A. SOHIER, *Suicides indigènes*, dans *RDJK*, vol. 1, n° 12, 15 octobre 1925, p. 322-323.

A. SOHIER, *La responsabilité pénale des associations*, dans *RDJK*, vol. 1, n° 11, 15 septembre 1925,

p. 297-307.

A. SOHIER, *L'organisation de la Magistrature Congolaise*, dans *RDJK*, vol. 2, n° 2, 15 décembre 1925, p. 43-49.

A. SOHIER, *Suicides indigènes*, dans *RDJK*, vol. 2, n° 2, 15 décembre 1925, p. 50.

1926

A. SOHIER, *La criminalità nel Congo*, dans *Archivio di Antropologia criminale psichatria e medicina legale*, vol. 46, 1926, p. 495-505.

A. SOHIER, *Le droit pénal des colonies*, dans *Revue Internationale de Droit Pénal*, vol. 4, n° 12, 1926, p. 177-186. 103

A. SOHIER, *L'organisation de la Magistrature Congolaise*, dans *RDJK*, vol. 2, n° 3, 15 janvier 1926, p. 66-67.

[A. SOHIER], *L'infanticide vertueux*, dans *RDJK*, vol. 2, n° 3, 15 janvier 1926, p. 67-70.

[A. SOHIER], *La communication des dossiers répressifs*, dans *RDJK*, vol. 2, n° 4, 15 février 1926, p. 95-97.

[A. SOHIER], *Un prédécesseur de Mwana-Lesa*, dans *RDJK*, vol. 2, n° 4, 15 février 1926, p. 97.

[A. SOHIER], *3. Mumba la Ressuscitée*, dans *RDJK*, vol. 2, n° 5, 15 mars 1926, p. 124-126.

[A. SOHIER], *L'homme-lion*, dans *RDJK*, vol. 2, n° 6, 15 avril 1926, p. 148-149.

A. SOHIER, *L'applicabilité du droit de 4 % aux jugements accordant l'exéquatur de décisions étrangères*, dans *RDJK*, vol. 2, n° 6, 15 avril 1926, p. 149-150.

[A. SOHIER], *Une cascade de responsabilité*, dans *RDJK*, vol. 2, n° 7, 15 mai 1926, p. 177-178.

A. SOHIER, *Le problème de la magistrature congolaise*, dans *Bulletin périodique de la Société belge d'études et d'expansion*, n° 56, juin 1926, p. 273-280.

[A. SOHIER et M. DALOZE], *L'affaire Mwana-Lesa*, dans *RDJK*, vol. 2, n° 8, 15 juin 1926, p. 201-204.

[A. SOHIER et M. DALOZE], *L'affaire Mwana-Lesa*, dans *RDJK*, vol. 2, n° 9, 15 juillet 1926, p. 225-230.

A. SOHIER, *La nouvelle organisation des juridictions indigènes*, dans *RDJK*, vol. 2, n° 10, 15 août 1926, p. 239-242.

[A. SOHIER et M. DALOZE], *L'affaire Mwana-Lesa*, dans *RDJK*, vol. 2, n° 10, 15 août 1926, p. 242-251.

[A. SOHIER et M. DALOZE], *L'affaire Mwana-Lesa en Rhodésie*, dans *RDJK*, vol. 2, n° 11, 15 septembre 1926, p. 274-276.

A. SOHIER, *Bibliographie. Nous... en Afrique*, dans *RDJK*, vol. 2, n° 12, 15 octobre 1926, p. 285-286.

A. SOHIER, *Les rapports entre les magistratures coloniale et métropolitaine. Discours prononcé à la Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles*, 16 octobre 1926, Bruxelles, Remt, 1926, p. 7-24.104

A. SOHIER, *Pour une collaboration juridique intercoloniale*, dans *RDJK*, vol. 3, n° 1, 15 novembre 1926, p. 327-328.

[A. SOHIER et M. DALOZE], *L'affaire Mwana-Lesa en Rhodésie*, dans *RDJK*, vol. 3, n° 1, 15 novembre 1926, p. 328-332.

1927

A. SOHIER, *L'accaparement et le surenchérissement volontaires des vivres*, dans *RDJK*, vol. 3, n° 3, 15 janvier 1927, p. 65-66.

A. SOHIER, *Note sur la constatation des infractions en matière de denrées alimentaires*, dans *RDJK*, vol. 3, n° 3, 15 janvier 1927, p. 71-72.

[A. SOHIER], *Les "constats" d'huissiers*, dans *Revue juridique du Congo belge* (ci-après *RJCB*), vol. 3, n° 4, 15 février 1927, p. 105.

[A. SOHIER], *Les Aniotos ou hommes-léopards*, dans *RJCB*, vol. 3, n° 5, 15 mars 1927, p. 113-118.

[A. SOHIER], *La procédure en matière de protêt*, dans *RJCB*, vol. 3, n° 5, 15 mars 1927, p. 139.

A. SOHIER, *Le Kisamba*, dans *RJCB*, vol. 3, n° 9, 15 juillet 1927, p. 246-247.

[A. SOHIER], *Instructions sur la perception du droit proportionnel de 4 % sur les sommes allouées par jugement*, dans *RJCB*, vol. 3, n° 10, 15 août 1927, p. 299-300.

A. SOHIER, *Les gifles*, dans *RJCB*, vol. 3, n° 12, 15 octobre 1927, p. 338.

S.S. [A. SOHIER], *Antoine Sohier. Le droit pénal des colonies*, dans *Revue de droit pénal et de criminologie*, vol. 7, n° 11, novembre 1927, p. 1135-1140.

1928

S.S. [A. SOHIER], *Le régime pénitentiaire au Congo belge*, dans *RJCB*, vol. 4, n° 2, 1^{er} février 1928, p. 54-57.

[A. SOHIER], *La procédure en matière de protêt*, dans *RJCB*, vol. 4, n° 4, 1^{er} avril 1928, p. 119.

J. DU TERRIL [A. SOHIER], *Notes sur la vie coloniale. 1. Identités*, dans *L'Essor du Congo. Édition africaine de L'Essor colonial et Maritime. Organe quotidien d'information générale et de documentation* (ci-après *L'Essor du Congo*), vol. 1, n° 78, Élisabethville, 16 juin 1928.

J. DU TERRIL [A. SOHIER], *Notes sur la vie coloniale. 2. Vocabulaire*, dans *L'Essor du Congo*, vol. 1, n° 90, Élisabethville, 30 juin 1928.

J. DU TERRIL [A. SOHIER], *Notes sur la vie coloniale. 3. Contradictions*, dans *L'Essor du Congo*, vol. 1, n^{os} 108-109, Élisabethville, 26-27 juillet 1928.

J. DU TERRIL [A. SOHIER], *Notes sur la vie coloniale. 4. Âme noire*, dans *L'Essor du Congo*, vol. 1, n^o 110, Élisabethville, 28 juillet 1928.

A. SOHIER, *Circulaire. À MM. les Huissiers*, dans *RJCB*, vol. 4, n^o 8, 1^{er} août 1928, p. 243.

J. DU TERRIL [A. SOHIER], *Notes sur la vie coloniale. 5. Politique indigène*, dans *L'Essor du Congo*, vol. 1, n^o 116, Élisabethville, 4 août 1928.

J. DU TERRIL [A. SOHIER], *Notes sur la vie coloniale. 6. Civilisations*, dans *L'Essor du Congo*, vol. 1, n^o 139, Élisabethville, 1^{er} septembre 1928.

J. DU TERRIL [A. SOHIER], *Notes sur la vie coloniale. 11. Féodalité*, dans *L'Essor du Congo*, vol. 1, n^o 168, Élisabethville, 6 octobre 1928.

J. DU TERRIL [A. SOHIER], *Notes sur la vie coloniale. 12. Le Fossé*, dans *L'Essor du Congo*, vol. 1, n^o 185, Élisabethville, 27 octobre 1928.

J. DU TERRIL [A. SOHIER], *Notes sur la vie coloniale. 12. Vocation coloniale*, dans *L'Essor du Congo*, vol. 1, n^o 210, Élisabethville, 28 novembre 1928.

J. DU TERRIL [A. SOHIER], *Notes sur la vie coloniale. 12. Vocation coloniale*, dans *L'Essor du Congo*, vol. 1, n^o 236, Élisabethville, 29 décembre 1928.

A. SOHIER, *Vol et magie*, dans *RJCB*, vol. 4, n^o 9, 1^{er} septembre 1928, p. 253-256.

A. SOHIER, *Le statut de la magistrature*, dans *RJCB*, vol. 4, n^o 9, 1^{er} septembre 1928, p. 276-277.

A. SOHIER, *Les pouvoirs des tribunaux du parquet en matière de révision des jugements des tribunaux de police*, dans *RJCB*, vol. 4, n^o 10, 1^{er} octobre 1928, p. 278-282.105

1929

[A. SOHIER], *Instructions sur la perception des frais de justice*, dans *RJCB*, vol. 5, n^o 3, 1^{er} mars 1929, p. 91-92.

A. SOHIER, *Le statut de la magistrature congolaise*, dans *RJCB*, vol. 5, n^o 4, 1^{er} avril 1929, p. 95-98.

A. SOHIER, *Les tribunaux indigènes*, dans *RJCB*, vol. 5, n^o 4, 1^{er} avril 1929, p. 120-121.

A. SOHIER, *Les tribunaux de police*, dans *RJCB*, vol. 5, n^o 4, 1^{er} avril 1929, p. 121-124.

A. SOHIER, *Circulaire aux Procureurs du Roi*, dans *RJCB*, vol. 5, n^o 4, 1^{er} avril 1929, p. 124-126.106

1930

A. SOHIER, *Répertoire de la jurisprudence congolaise contenant l'analyse de toutes les décisions*

publiées par les recueils de jurisprudence du Congo belge jusqu'à 1927 inclusivement, Élisabethville, Éditions de la Revue juridique du Congo belge, 1930.

A. SOHIER, *Introduction à la Jurisprudence Congolaise*, dans *RJCB*, vol. 6, n^{os} 1-2, 1930, p. 1-9.

A. SOHIER, *Note sur le laboratoire de police scientifique d'Élisabethville*, dans *RJCB*, vol. 6, n^{os} 1-2, janvier-février 1930, p. 41-44.

[A. SOHIER], *Publicité des protêts*, dans *RJCB*, vol. 6, n^o 8, 1^{er} août 1930, p. 228.

A. SOHIER, *Le décret du 24 juillet 1918 érigeant en infraction certains faits lorsqu'ils sont commis par des indigènes*, dans *RJCB*, vol. 6, n^{os} 9-10, septembre-octobre 1930, p. 233-246.

[A. SOHIER], *Les analyses toxicologiques*, dans *RJCB*, vol. 6, n^{os} 9-10, septembre-octobre 1930, p. 290-291.

[A. SOHIER], *Le laboratoire de police technique*, dans *RJCB*, vol. 6, n^o 12, 1^{er} décembre 1930, p. 350.

1931

A. SOHIER, *Le port illégal d'uniforme*, dans *RJCB*, vol. 7, n^o 2, février 1931, p. 72.

[A. SOHIER], *Inauguration du palais de justice d'Élisabethville*, dans *L'Essor du Congo*, vol. 4., n^o 929, samedi 18 avril 1931, p. 1-2.

A. SOHIER, *Fonctionnaires et coopératives*, dans *A.F.A.C. Journal mensuel de l'Association des Fonctionnaires et Agents coloniaux du Congo*, vol. 8, n^o 4, avril 1931, p. 4.

A. SOHIER, *L'organisation judiciaire au Katanga*, dans *L'Essor du Congo. Album édité à l'occasion de l'Exposition Internationale d'Élisabethville*, mai 1931.

A. SOHIER, *Circulaire aux O.P.J. concernant les sévices exercés à l'égard des indigènes*, dans *RJCB*, vol. 7, n^{os} 5-6, mai-juin 1931, p. 194-195.

A. SOHIER et V. DEVAUX, *Notes sur les juridictions indigènes*, dans *RJCB*, vol. 7, n^o 9, septembre 1931, p. 257-268.

A. SOHIER, *Circulaire à MM. les juges de police administrateurs territoriaux*, dans *RJCB*, vol. 7, n^{os} 10-11, octobre-novembre 1931, p. 354-355.

1932

A. SOHIER, *Pratique des juridictions indigènes (Notes sur l'application du décret du 15 avril 1926)*, Bruxelles, Imprimerie des travaux publics, 1932. 107

A. SOHIER, *Le problème judiciaire au Congo belge*, dans *Bulletin des séances de l'Institut royal colonial belge* (ci-après *IRCB*), vol. 3, n^o 1, 1932, p. 110-124.

A. SOHIER, *Notes sur les juridictions indigènes*, dans *RJCB*, vol. 8, n^o 1, janvier 1932, p. 1-14.

A. SOHIER, *L'organisation judiciaire au Katanga*, dans *L'Essor colonial et maritime. Organe bi-hebdomadaire d'information et de documentation sur le Congo belge, les Colonies et États africains et toutes les Possessions françaises. Informations Maritimes Générales (ci-après L'Essor colonial et maritime)*, vol. 11, n° 16, 28 février 1932, p. 1-2.

A. SOHIER, *L'organisation judiciaire au Katanga*, dans *L'Essor colonial et maritime*, vol. 11, n° 17, 3 mars 1932, p. 1-2.

E.R. [A. SOHIER], *La politique coloniale*, dans *Gazette de Liège & Nouvelles du Jour*, mercredi 15 juin 1932, p. 1.

A. SOHIER, *Magistratures coloniale et métropolitaine*, dans *Journal des Tribunaux*, vol. 47, n° 3294, 19 juin 1932, col. 427.

E. R. [A. SOHIER], *Les grands problèmes coloniaux. Le travail forcé*, *Gazette de Liège & Nouvelles du Jour*, vol. 93, n° 153, 6 juillet 1932, p. 1.

E. R. [A. SOHIER], *Les grands problèmes coloniaux. Travail forcé*, *Gazette de Liège & Nouvelles du Jour*, vol. 93, n° 169, 26 juillet 1932, p. 1.

E. R. [A. SOHIER], *Les grands problèmes coloniaux. Le travail forcé*, *Gazette de Liège & Nouvelles du Jour*, vol. 93, n° 175, 2 août 1932, p. 1 et 3.

[A. SOHIER], *L'installation du barreau d'Élisabethville*, dans *RJCB*, vol. 8, n°s 10-11, octobre-novembre 1932, p. 354-356.

1933

A. SOHIER, *La Réforme du Code pénal congolais. Note de M. A. Sohier*, dans *Bulletin des séances de l'IRCB*, vol. 4, n° 3, 1933, p. 740-742.

A. SOHIER, *Le rendement des juridictions indigènes*, dans *Bulletin des juridictions indigènes et du droit coutumier congolais (ci-après BJIDCC)*, vol. 1, n° 1, janvier 1933, p. 3.

P. HAMOIR et A. SOHIER, *Restitutions et dommages-intérêts dus en vertu des usages locaux*, dans *BJIDCC*, vol. 1, n° 1, janvier 1933, p. 5-8.

A. SOHIER, *À propos de l'indemnisation en matière d'adultère*, dans *BJIDCC*, vol. 1, n° 2, mars-avril 1933, p. 17-21.

A. SOHIER, *Enquête sur le droit coutumier*, dans *BJIDCC*, vol. 1, n° 2, mars-avril 1933, p. 22-23.

[A. SOHIER], *Itinérance des tribunaux*, dans *RJCB*, vol. 9, n°s 3-4, mars-avril 1933, p. 93-95.

A. SOHIER, *Mode d'emploi*, dans *BJIDCC*, vol. 1, n° 3, mai-juin 1933, p. 37-39.

A. SOHIER, *Intervention d'Européens pour assister les parties devant les juridictions indigènes*, dans *BJIDCC*, vol. 1, n° 4, juillet-août 1933, p. 60-61.

A. SOHIER, *Les aveux des indigènes*, dans *BJIDCC*, vol. 1, n° 4, juillet-août 1933, p. 62.

A. SOHIER, *Esclavage et juridictions indigènes*, dans *BJIDCC*, vol. 1, n° 5, septembre-octobre 1933, p. 77-82.

A. SOHIER, *Mission du Ministère public à l'égard des tribunaux de police*, dans *RJCB*, vol. 9, n° 9-10, septembre-octobre 1933, p. 238.

A. SOHIER, *Juridictions indigènes et mariage chrétien*, dans *BJIDCC*, vol. 1, n° 6, novembre-décembre 1933, p. 97-100.

A. SOHIER, *Avant-propos de F. Peigneux, Le Droit Coutumier du groupe "Gombe-Matadi"*, dans *BJIDCC*, vol. 1, n° 6, novembre-décembre 1933, p. 111.

1934

A. SOHIER, *L'évolution des coutumes*, dans *BJIDCC*, vol. 2, n° 7, janvier 1934, p. 122-124.

[A. SOHIER], *Dixième année*, dans *RJCB*, vol. 10, n° 1, février 1934, p. 1-2.

A. SOHIER, *Note sur l'interprétation des mots "colonies voisines"*, dans *RJCB*, vol. 10, n° 1, février 1934, p. 3-5.

A. SOHIER, *L'arrestation immédiate*, dans *RJCB*, vol. 10, n° 2, avril 1934, p. 78.

A. SOHIER, *Le mariage coutumier congolais*, dans *BJIDCC*, vol. 2, n° 8, mars 1934, p. 149-153.

A. SOHIER, *Juridictions indigènes et mariage chrétien*, dans *BJIDCC*, vol. 2, n° 9, mai 1934, p. 181-182.

A. SOHIER, *La contrainte par corps coutumière*, dans *BJIDCC*, vol. 2, n° 9, mai 1934, p. 195-196.

A. SOHIER, *Les dommages intérêts prononcés d'office au profit des indigènes*, dans *RJCB*, vol. 10, n° 3, juin 1934, p. 81-84.

A. SOHIER, *La dot en droit coutumier congolais*, dans *BJIDCC*, vol. 2, n° 10, juillet 1934, p. 201-210.

A. SOHIER, *La dot en droit coutumier congolais*, dans *BJIDCC*, vol. 2, n° 11, septembre 1934, p. 225-232.

A. SOHIER, *La dot en droit coutumier congolais*, Élisabethville, Édition de la Revue juridique du Congo belge, 1934.

Notes

¹ Les états de service d'A. Sohier se sont exactement étalés sur 8 séjours d'une durée totale de 19 ans, 7 mois et 29 jours. Bruxelles, Archives générales du Royaume 2 – dépôt Joseph Cuvelier (ci-après AGR-2), Archives Africaines (ci-après AA), Dossiers individuels du Personnel d'Afrique - Fonds « Métropole » (ci-après PA), Ordre judiciaire (ci-après OJ), n° 286 : *Antoine Sohier, Fiche*

matricule.

2 E. NGONGO, B. PIRET, L. MONTEL et P. LE POLAIN DE WAROUX, *Prosopographie et biographie : regards croisés sur la magistrature coloniale belge*, dans *C@hiers du CRHIDI*, vol. 40, 2017 (<http://popups.ulg.ac.be/1370-2262/index.php?id=356>, consulté le 06/12/2017) ; L. MONTEL, E. NGONGO, B. PIRET et P. LE POLAIN DE WAROUX, *Magistrates of Congo (1885-1960) : Prosopography and Biography as Combined Tools for the Study of the Colonial Judicial Body*, dans A. HONDEGHEM, X. ROUSSEAUX et F. SCHOENAERS (éd.), *Modernization of the Criminal Justice Chain and the Judicial System. New Insights on Trust, Cooperation and Human Capital*, Cham, Springer, 2016, p. 211-232.

3 À propos d'Antoine Sohier, on verra, dans l'ordre chronologique : *Dans le monde judiciaire*, dans *Revue de droit et jurisprudence du Katanga* (ci-après *RDJK*), vol. 1, n° 9, juillet 1925, p. 254-256 ; *In Memoriam. Antoine Sohier*, dans *Revue Juridique d'Afrique Centrale*, vol. 39, n° 4, 1963, p. 127-142 ; A.G., *In Memoriam Antoine Sohier*, dans *Revue belgo-congolaise illustrée*, vol. 35, n° 1, 1964, p. 14-15 ; J.-M. JADOT, *Antoine Sohier*, dans *Bulletin des séances de l'Académie royale des sciences d'Outre-mer* (ci-après *ARSOM*), vol. 10, fasc. 1, 1964, p. 168-178 ; H. VINCK, *Société coloniale et droit coutumier. La correspondance G. Hulstaert - A. Sohier (1933-1960)*, dans *Annales Aequatoria*, n° 18, 1997, p. 9-238 ; É. LAMY, *Antoine Sohier*, dans *Biographie Belge d'Outre-Mer* (ci-après *BBOM*), t. 8, Bruxelles, Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer (ci-après *ARSOM*), 1998, col. 392-406 ; *Digithemis. Base de données et répertoire des magistrats belges* (<http://www.digithemis.be/index.php/en/applications/magistrats/acces>) (ci-après *Digithemis*).

4 AGR-2, AA, PA, OJ, n° 286 : *Antoine Sohier, Fiche matricule* ; V. SOHIER (éd.), *Journal de Bon-papa*, Liège, s.d., p. 1 (<http://sohier.free.fr/journal%20antoine.pdf>, consulté le 15/10/2016). Le journal d'Antoine Sohier durant ses premières années au Katanga (1910-1911), retranscrit par son petit-fils Vincent Sohier, mériterait une édition critique.

5 Victor-Joseph Doutreloux. Homme d'Église (Chênée, 1837 - Liège, 1901). Évêque de Liège de 1879 à 1901. A. SIMON, *Victor-Joseph Doutreloux*, dans *Biographie nationale* (ci-après *BN*), t. 30, Bruxelles, Académie royale de Belgique (ci-après *ARB*), 1958, col. 346-348.

6 P. GÉRIN, *Les congrès sociaux de Liège (1886, 1887 et 1890), carrefours du catholicisme social international*, dans *Bollettino dell'archivio per la storia del movimento sociale cattolico in Italia*, vol. 38, n° 3, 2003, p. 304-339.

7 P. GÉRIN, *La Société de Saint-Vincent de Paul à Liège (1846-1992)*, dans J. DE MAEYER et P. WYNANTS (éd.), *De Vincentianen in België. 1842-1992. Les Vincentiens en Belgique*, Louvain, Universitaire pers, 1992, p. 317-336.

8 Antoine Pottier. Prêtre, démocrate et sociologue (Spa, 1849 - Rome, 1928). Docteur en théologie de l'Université grégorienne de Rome, prêtre en 1874, il est professeur de théologie au grand séminaire de Liège (1879-1902). P. GÉRIN, *Antoine Pottier*, dans *BN*, t. 30, 1958, col. 726-730.

9 J.-P. DELVILLE, *Antoine Pottier (1849-1923), le « docteur de la démocratie chrétienne » : ses relations internationales jusqu'à son refuge à Rome en 1902*, dans G. ZELIS (éd.), L. COURTOIS, J.-P. DELVILLE et F. ROSART (coll.), *Les intellectuels catholiques en Belgique francophone aux 19^e et*

20^e siècles, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain/ARCA, 2009, p. 209-260.

10 Godefroid Kurth. Historien (Arlon, 1847 – Asse, 1916). Docteur en sciences historiques à l'ULg (1872), il y est professeur d'histoire jusqu'en 1906. P. GÉRIN, *Godefroid Kurth*, dans *Nouvelle biographie nationale* (ci-après NBN), vol. 8, Bruxelles, ARB, 2005, p. 212-219.

11 Cf. G. WARLAND et M. MIDDELL, "Pirenne and Co." : *The Internationalization of Belgian Historical Science, 1880s-1920s*, dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire* (ci-après RBPH), t. 90, fasc. 4, 2012, p. 1227-1248 ; G. WARLAND, *Rezeption und Wahrnehmung der deutschen Geschichtswissenschaft bei belgischen "Epigonen": Paul Fredericq, Godefroid Kurth und Henri Pirenne*, dans H. ROLAND, M. BEYEN et G. DRAYE (éd.), *Deutschlandbilder in Belgien 1830-1940*, Münster/New York, Waxmann, 2011, p. 427-455 ; ID., *Towards professional history in Belgium and France: 'l'école de la méthode' and 'l'école de la citoyenneté'*, dans *Hum-Leidschrift*, vol. 25, n^o 1, 2010, p. 33-53.

12 L. COURTOIS, *Les intellectuels catholiques. De la fin du 19^e siècle à la Première Guerre mondiale*, dans J. PIROTTE et G. ZELIS (éd.), *Pour une histoire du monde catholique au 20^e siècle, Wallonie-Bruxelles. Guide du chercheur*, Louvain-La-Neuve, Arca, 2003, p. 451.

13 J. SOHIER, *À propos de "Monseigneur de Hemptinne et les Salésiens"*, dans *Bulletin des séances de l'ARSOM*, vol. 27, n^o 2, 1981, p. 135.

14 Pour preuve, la correspondance entre G. Kurth et A. Pottier : F. MAERTEN, *Inventaire du fonds Godefroid Kurth (1847-1916)*, Louvain-la-Neuve, UCL/ARCA, 1992, p. 35 et 50.

15 J. DE MAEYER, *La Ligue Démocratique Belge et ses antécédents*, dans E. GERARD et P. WYNANTS (éd.), *Histoire du mouvement ouvrier chrétien*, t. 2, Louvain, Leuven University Press, 1994, p. 19-68.

16 M. PONCELET, *L'invention des sciences coloniales belges*, Paris, Karthala, 2008, p. 110.

17 C. RENARDY, *Liège en 1905 : un miroir aux alouettes*, dans C. RENARDY (éd.), *Liège et l'Exposition universelle de 1905*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 2005, p. 255.

18 C. VAN DE VELDE, *L'État indépendant du Congo aux expositions universelles belges : organisation et acteurs d'une propagande coloniale (1885-1905)*, dans *Revue belge d'histoire contemporaine* (ci-après RBHC), n^{os} 3-4, 2009, p. 405-445 ; J.-P. RORIVE, *Liège, 1905. L'exposition universelle*, Tours, Éditions Sutton, 2017.

19 J. STENGERS, *Le rôle de la Commission d'Enquête de 1904-1905 au Congo*, dans ID., *Congo. Mythes et réalités. 100 ans d'histoire*, Paris/Louvain-la-Neuve, Duculot, 1989, p. 148-167 ; D. VANGROENWEGHE et J.-L. VELLUT (éd.), *Le rapport Casement. Rapport de R. Casement, consul britannique, sur son voyage dans le Haut-Congo (1903)*, Louvain-la-Neuve, Centre d'histoire de l'Afrique, 1985 ; P.-L. PLASMAN, *Le Congo léopoldien devant les commissions*, dans *Léopold II, potentat congolais. L'action royale face à la violence coloniale*, Bruxelles, Racine, 2017, p. 189-213 ; B. BEVERNAGE, *The making of the Congo question: truth-telling, denial and 'colonial science' in King Leopold's commission of inquiry on the rubber atrocities in the Congo Free State (1904-1905)*, dans *Rethinking History. The Journal of Theory and Practice*, vol. 22, n^o 2, 2018, p. 202-238.

- 20 A. ROGER, *Pratiques politiques du mythe. La représentation officielle du fait colonial belge aux expositions universelles et internationales en Belgique (1897-1958)*, thèse de doctorat inédite en sciences politiques, Bordeaux, Université Montesquieu – Bordeaux IV, 2006, p. 134-144 (<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00324529/document>, consulté le 01/08/2017).
- 21 P. RAXHON, *L'Exposition universelle et l'anniversaire de la Belgique : une utile coïncidence*, dans C. RENARDY (éd.), *Liège et l'Exposition universelle...*, op. cit., p. 231-244 ; C. GODEFROID, *Le Congrès wallon de 1905 : définir la Wallonie*, dans *Idem*, p. 221-230.
- 22 Ernest Mahaim. Juriste, économiste, sociologue, professeur d'université et homme d'État (Momignies, 1865 – Cointe, 1938). Docteur en droit (1886) et en sciences politiques et administratives (1887) de l'ULg, il remplace le professeur Émile de Lavaleye en 1892 et demeure professeur jusqu'en 1935. En 1921, il est choisi comme ministre de l'Industrie, du Travail et du Ravitaillement. J. REY, *Ernest Mahaim*, dans *BN*, t. 43, 1983, col. 501-509.
- 23 Gérard Galopin. Professeur à l'Université de Liège (Huy, 1849 – Liège, 1921). Recteur de l'ULg (1891-1893), il est membre et vice-président (dès 1911) du Conseil colonial jusqu'à sa mort. F. DELLICOUR, *Gérard Galopin*, dans *Biographie coloniale belge* (ci-après *BCB*), t. 4, Bruxelles, Institut royal colonial belge (ci-après *IRCB*), 1955, col. 328-331.
- 24 F. DHONDT, "L'histoire, parole vivante du droit?" *François Laurent en Ernest Nys als historiografen van het volkenrecht*, dans B. DEBAENST (éd.), *De « Belle Epoque » van het Belgische recht (1870-1914)*, Bruges, die Keure, 2016, p. 91-115 ; D. HEIRBAUT, *Een hopeloze zaak. François Laurents ontwerp van burgerlijk wetboek voor België*, dans *Pro Memorie. Bijdragen tot de Rechtsgeschiedenis der Nederlanden*, vol. 15, n° 2, 2013, p. 261-283.
- 25 A. SOHIER, *Stèle. Le professeur Galopin*, dans *Journal des tribunaux d'Outre-mer* (ci-après *JTOM*), vol. 5, n° 45, 15 mars 1954, p. 47.
- 26 Eugène Horstmans. Magistrat (Liège, 1869 – Saint-Josse-ten-Noode, 1923). Il est l'un des dix premiers docteurs en droit entrés au service de l'ÉIC (1892-1909). *Digithemis* ; J.-M. JADOT, *Eugène Horstmans*, dans *BCB*, t. 4, 1955, col. 408.
- 27 Ernest Dupont. Magistrat (Saive, 1866 – Mons, 1919). Magistrat de l'ÉIC entre 1891 et 1907. *Digithemis* ; M. COOSEMANS et J.-M. JADOT, *Ernest Dupont*, dans *BCB*, t. 4, 1955, col. 262-263.
- 28 Albrecht Gohr. Magistrat et haut fonctionnaire (Liège, 1871 – Woluwe-Saint-Lambert, 1936). Docteur en droit de l'ULg, il est directeur de la Justice de l'ÉIC (1897-1905). *Digithemis* ; N. ARNOLD et O. LOUWERS, *Albrecht Gohr*, dans *BCB*, t. 3, 1952, col. 372-376.
- 29 Fernand Waleffe. Magistrat (Chênée-lez-Liège, 1870 – Ixelles, 1954). Docteur en droit de l'ULg, il est substitut du procureur du Roi puis procureur d'État de l'ÉIC (1898-1906). *Digithemis* ; F. VAN DER LINDEN, *Fernand Waleffe*, dans *BBOM*, t. 6, 1968, col. 1099-1101.
- 30 Martin Rutten. Magistrat et haut fonctionnaire (Clermont-sur-Berwinne, 1876 – Bruxelles, 1944). Docteur en droit de l'ULg, il est magistrat au Katanga dès 1901. Vice-gouverneur du Katanga de 1918 à 1923, il est ensuite Gouverneur général du Congo belge de 1923 à 1927. *Digithemis* ; F. DELLICOUR, *Martin Rutten*, dans *BCB*, t. 5, 1958, col. 714-721.
- 31 Louis Malherbe. Magistrat (Liège, 1864 – Mons, 1921). Docteur en droit de l'ULg, il préside

des tribunaux territoriaux et le tribunal de première instance du Bas-Congo (1898-1906) et est ensuite attaché à la cour d'appel de Boma (1906-1910). En 1910, il est désigné parmi les trois juges appelés à composer la nouvelle cour d'appel d'Élisabethville. *Digithemis* ; F. DELLICOUR, Louis Malherbe, dans *BCB*, t. 1, 1948, col. 650-652.

32 Octave Louwers. Juriste spécialiste des questions africaines (Andenne, 1878 – Bruxelles, 1959). Docteur en droit de l'ULg (1901), il entame sa carrière en tant que magistrat à Boma et au Tanganyika. De retour à Bruxelles, il est l'auteur, en 1905, des *Lois en vigueur dans l'État indépendant du Congo*, dit *Code Louwers* et devient secrétaire du Conseil colonial dès 1908. *Digithemis* ; J. WILLEQUET, *Octave Louwers*, dans *BN*, t. 40, 1977, col. 624-626 ; G. VAN POTTENBERGH, *Octave Louwers*, dans *Dictionnaire biographique des Belges d'Outre-Mer* (http://www.kaowarsom.be/fr/notices_louwers_octave, consulté le 07/07/2018) ; G. VAN POTTENBERGH, *Octave Louwers, "Éminence grise" van het Belgisch koloniaal etablischment. Achter de schermen van de koloniale politiek in de jaren 1920 en 1930*, dans *RBHC*, t. 36, n^{os} 3-4, 2006, p. 453-494.

33 A. SOHIER, *Stèle. Le professeur Galopin*, op. cit.

34 Pour preuve, Antoine Sohier rédigera des notices biographiques, souvent très élogieuses, de ses anciens maîtres et collègues liégeois : A. SOHIER, *Albrecht Gohr*, dans *Bulletin de l'IRCB*, vol. 8, n^o 1, 1937, p. 32-36 ; ID., *Silhouette. M. Fernand Waleffe, Président émérite de la Cour de cassation*, dans *JTOM*, vol. 2, n^o 9, 15 mars 1951, p. 115 ; ID., *Stèle. Le procureur général Rutten*, *JTOM*, vol. 1, n^o 10, 15 avril 1951, p. 127 ; ID., *Stèle. M. le président J. Derriks*, dans *JTOM*, vol. 2, n^o 13, 15 juillet 1951, p. 164 ; ID., *Silhouette. M. Victor Devaux, président du Conseil d'Etat*, dans *JTOM*, vol. 2, n^o 14, 15 août 1951, p. 179 ; ID., *Silhouette. M. Octave Louwers, Vice-Président du Conseil Colonial* », dans *JTOM*, vol. 3, n^o 21, 15 mars 1952, p. 38 ; ID., *Albrecht Gohr*, dans *JTOM*, vol. 3, n^o 23, 1952, p. 70 ; ID., *Joseph Derriks*, dans *BCB*, t. 3, 1952, col. 208-210 ; ID., *Stèle. Le professeur Galopin*, op. cit. ; ID., *Nécrologie. M. Octave Louwers*, dans *JTOM*, vol. 10, n^o 113, 15 novembre 1959, p. 175.

35 *État indépendant du Congo. Code civil des personnes*, Bruxelles, Hayez, 1895.

36 A. SOHIER, *Stèle. Le professeur Galopin*, op. cit.

37 Parmi les ouvrages les plus significatifs de A. Sohier : A. SOHIER, *Le mariage en droit coutumier congolais*, Bruxelles, IRCB, 1943 (Mémoires de la Classe des Sciences Morales et Politiques, t. 11, fasc. 3) ; A. SOHIER (éd.), *Droit civil du Congo belge*, 3 t., Bruxelles, Larcier, 1956.

38 AGR-2, AA, PA, OJ, n^o 286: *Antoine Sohier, Fiche matricule* ; V. SOHIER (éd.), *Journal de Bon-papa*, op. cit., p. 2.

39 F. DELLICOUR, *Les premières années de la Cour d'Appel d'Elisabethville 1910-1920 (Souvenirs de carrière)*, dans *RJCB*, vol. 15, n^o 1, janvier-février 1939, p. 2.

40 I. NDAYWEL È NZIEM, *Nouvelle histoire du Congo. Des origines à la République Démocratique*, Bruxelles, Le Cri, 2012, p. 366-369.

41 W. G. CLARENCE-SMITH, *Rubber cultivation in Indonesia and the Congo from the 1910s to 1950s*.

Divergent paths, dans E. FRANKEMA et F. BUELENS (éd.), *Colonial exploitation and economic development : the Belgian Congo and the Netherlands Indies compared*, Abingdon, Routledge, 2013, p. 193; F. BUELENS et D. CASSIMON, *The industrialization of the Belgian Congo*, dans E. FRANKEMA et F. BUELENS (éd.), *Colonial exploitation...*, op. cit., p. 233.

42 À la fin du 19^e siècle déjà, le capitaine Charles Lemaire et le géologue Jules Cornet avaient, sur les consignes de Léopold II, minimisé l'intérêt des ressources minières du Katanga afin d'éloigner l'appétit des puissances étrangères. P. VAN SCHUYLENBERGH, *Arpenter le territoire congolais. Savoirs géographiques, ressources militaires et expansion coloniale (1870-1900)*, dans H. BLAIS, F. DEPREST et P. SINGARAVÉLOU (éd.), *Territoires impériaux. Une histoire spatiale du fait colonial*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2011, p. 98-100.

43 F. DELLICOUR, *Les premières années...*, op. cit., p. 3.

44 G. CASTRYCK, *The Belgian base at Kigoma's Railhead (1920s-1930s): territorial ambivalence in an inland Indian Ocean port*, in *Comparativ. Zeitschrift fur Globalgeschichte und vergleichende Gesellschaftsforschung*, vol. 25, n° 4, 2015, p. 70-86.

45 G. ANTIPPAS, *Pionniers méconnus du Congo belge*, Bruxelles, Weyrich, 2007 ; R. GIORDANO, *Acteurs et témoins : officiers italiens dans l'État Indépendant du Congo*, dans Jean-Luc VELLUT (éd.), *La mémoire du Congo. Le temps colonial*, Gand/Tervuren, Snoeck/Musée Royal de l'Afrique Centrale, 2005, p. 228-230 ; R. GIORDANO, *Belges et italiens du Congo-Kinshasa. Récits de vie avant et après l'indépendance*, Paris, L'Harmattan, 2008.

46 Sur la communauté portugaise au Congo belge, cf. J.-L. VELLUT, *La communauté portugaise du Congo belge. Une minorité ethnique*, dans J.-L. VELLUT e.a. (éd.), *Congo. Ambitions et désenchantements, 1880-1960. Carrefours du passé au centre de l'Afrique*, Paris, Karthala, 2017, p. 139-162.

47 Dans l'ordre chronologique, on verra : S. LERAT, *Une région industrielle au cœur de l'Afrique : le Katanga méridional*, dans *Les Cahiers d'Outre-Mer. Revue de géographie*, vol. 14, n° 56, 1961, p. 435-442 ; B. FETTER, *The creation of Elisabethville 1910-1940*, Stanford, Hoover Institution Press, 1976; J.-F. ABBELOOS, *Belgium's Expansionist History between 1870 and 1930: Imperialism and the Globalisation of Belgian Business*, dans M.N. HARRIS et C. LÉVAI (éd.), *Europe and its Empires*, Pise, PLUS-Pisa University Press, 2008, p. 105-127; B. JEWSIEWICKI, D. DIBWE DIA MWEMBU et R. GIORDANO (éd.), *Lubumbashi, 1910-2010. Mémoire d'une ville industrielle. Ukumbusho wa mukini wa komponi*, Paris, L'Harmattan, 2010 ; B. RUBBERS et M. PONCELET, *Sociologie coloniale au Congo belge. Les études sur le Katanga industriel et urbain à la veille de l'Indépendance*, dans *Genèses. Sciences sociales et histoire*, vol. 2, n° 99, 2015, p. 93-112.

48 F. DELLICOUR, *Les premières années...*, op. cit., p. 3.

49 S. BOONEN et J. LAGAE, *A city constructed by 'des gens d'ailleurs': urban development and migration policies in colonial Lubumbashi, 1910-1930*, dans *Comparativ. Zeitschrift fur Globalgeschichte und vergleichende Gesellschaftsforschung*, vol. 25, n° 4, 2015, p. 51-69 ; S. BOONEN, *Une ville construite par des « gens d'ailleurs ». Développement urbains à Elisabethville, Congo (actuellement Lubumbashi, RDC)*, thèse de doctorat inédite en architecture,

Gand, Universiteit Gent, 2019.

50 D. DIBWE DIA MWEMBU, *Histoire des conditions de vie des travailleurs de l'Union minière du Haut-Katanga/Gécamines (1910-1999)*, Lubumbashi, Presses universitaires de Lubumbashi, 2001 ; G. K. MUTABUSHA, *Lubumbashi : le travail hier et aujourd'hui. Transformation du corps social urbain*, dans B. JEWSIEWICKI, D. DIBWE DIA MWEMBU et V. KLAUBER (éd.), *Le travail, hier et aujourd'hui. Mémoires de Lubumbashi*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 127-142.

51 B. PIRET, *La justice coloniale en procès. Organisation et pratique judiciaire, le tribunal de district de Stanleyville (1935-1955)*, thèse de doctorat inédite en histoire contemporaine, Bruxelles, Université Saint-Louis - Bruxelles, 2016, p. 74-75.

52 F. DELLICOUR, *Les premières années...*, *op. cit.*, p. 4.

53 B. PIRET, *La justice coloniale en procès...*, *op. cit.*, p. 75.

54 Cf., notamment, V. VAESSEN, *Les législations sur le contrat de travail de 1910 et 1922 au Congo Belge : deux intentions et deux modes de décisions opposés*, dans *RBPH*, vol. 79, n° 4, 2001, p. 1213-1254.

55 Cf. A. DUMONT, *Une formation professionnelle pour les magistrats du Congo belge ? Entre théorie et pratique du droit colonial (1908-1960)* », dans *Revue d'histoire des facultés de droit et de la culture juridique*, n° 37, à paraître.

56 Sous l'ÉIC, la magistrature souffre d'un manque de vocations belges, notamment parce que les classes sociales les plus élevées sont peu attirés par une carrière coloniale. De manière générale, « l'administration du personnel est en réalité une administration de sa rareté ». A. LAURO et V. PIETTE, *Le Congo Belge (1908-1945). Coloniser sans élites ?*, dans C. LAUX, F.-J. RUGGIU et P. SINGARAVÉLOU (éd.), *Au sommet de l'Empire. Les élites européennes dans les colonies (XVI^e-XX^e siècles)*, Bruxelles, Peter Lang, 2009, p. 115-138.

57 P.-L. PLASMAN, *Un État de non-droit ? L'établissement du pouvoir judiciaire au Congo léopoldien (1885-1889)*, dans B. PIRET *e.a.* (éd.), *Droit et justice en Afrique coloniale...*, *op. cit.*, p. 27-49 ; L. MONTEL, *Le contrôle des magistrats dans le Congo léopoldien, d'après les registres du Service du personnel d'Afrique (SPA) (1885-1908)*, dans B. PIRET *e.a.* (éd.), *Droit et justice en Afrique coloniale. Traditions, productions et réformes. Actes de la journée d'études tenue à Bruxelles le 4 mai 2012*, Bruxelles, Presses de l'Université Saint-Louis, 2013, p. 51-78 ; B. PIRET, *Les structures judiciaires "européennes" du Congo belge. Essai de synthèse*, dans P. VAN SCHUYLENBERGH, C. LANNEAU et P.-L. PLASMAN (éd.), *L'Afrique belge aux XIX^e et XX^e siècles. Nouvelles recherches et perspectives en histoire coloniale*, Bruxelles, Peter Lang, 2014, p. 163-178 ; B. PIRET, *La justice coloniale en procès...*, *op. cit.*, *passim*.

58 A. LAURO et V. PIETTE, *Le Congo Belge...*, *op. cit.*, p. 121.

59 É. LAMY, *La magistrature coloniale belge*, dans A. ALLOTT *e.a.* (éd.), *Magistrat au temps des colonies*, Lille, Centre d'Histoire Judiciaire, 1988, p. 35.

60 A. SOHIER, V. SOHIER (éd.), *Terre sans foyer*, Liège, [1944], p. 8 (<http://sohier.free.fr/terre.htm>, consulté le 18/12/2018). Cet ouvrage mériterait également une édition critique.

61 Sigvald Meek. Magistrat (Rødø, Norvège, 1880 – Lofoten, Norvège, 1929). Docteur en droit de l'Université de Christiania (Oslo), il est désigné magistrat de l'ÉIC à partir de 1907 en tant que substitut suppléant près le tribunal territorial de Lukafu et près le conseil de guerre du Tanganyika-Moero (Katanga). *Digithemis* ; J. SOHIER, *Sigvald Meek*, dans *BCB*, t. 8, 1998, col. 283-288.

62 *Dans le monde judiciaire*, dans *RDJK*, vol. 1, n° 9, 15 juillet 1925, p. 254, cité par E. NGONGO *e.a.*, *Prosopographie et biographie*, *op. cit.*

63 A. SOHIER, *Souvenirs judiciaires. La criminalité coutumière*, dans *JTOM*, vol. 10, n° 109, 15 juillet 1959, p. 97.

64 E. NGONGO *e.a.*, *Prosopographie et biographie*, *op. cit.*

65 Fernand DELLICOUR. Magistrat (Herve, 1881 – Liège, 1968). Docteur en droit de l'ULg (1903) et licencié en sciences commerciales et consulaires (1906), il entre au service de la Colonie dès 1906 comme substitut suppléant près le tribunal de première instance du Bas-Congo (Boma). Il fait ensuite carrière de magistrat à Elisabethville : de juge suppléant (1911-1913) à procureur général près la cour d'appel (1920-1924). *Digithemis* ; J. SOHIER, *Fernand Dellicour*, in *BBOM*, t. 7-B, 1977, col. 93-99.

66 *Dans le monde judiciaire*, *op. cit.*

67 J. SOHIER, *Sigvald Meek*, *op. cit.*, col. 283.

68 F. DELLICOUR, *Martin Rutten*, *op. cit.*, col. 715.

69 Source : V. SOHIER, *Antoine Sohier*, <http://sohier.free.fr/antoine.htm>, mis à jour 03/12/2014, consulté le 06/02/2020.

70 Cécile Gulikers est née en 1892 à Péruwelz et est décédée à Uccle en 1951. M.M., *Nécrologie. M^{me} Antoine Sohier*, dans *JTOM*, n° 18, 15 décembre 1951, p. 219.

71 A. LAURO et V. PIETTE, *Le Congo Belge...*, *op. cit.*, p. 135.

72 Antoine et Cécile Sohier sont les parents de Jacques (né en 1913), Albert (né en 1915), Jean (né en 1921) et Marie-Antoinette (née en 1924). Deux autres enfants sont morts de maladie peu après leur naissance, respectivement en 1918 et 1930. AGR-2, AA, PA, OJ, n° 286 : *Antoine Sohier, Fiche matricule* ; É LAMY, *Antoine Sohier*, *op. cit.*, col. 392-393. À propos de Jacques Sohier, cf. É. BOURGEOIS, *Jacques Sohier*, dans *BBOM*, t. 6, 1968, col. 933-935. Sur Albert Sohier, cf. É. BOURGEOIS, *Albert Sohier*, dans *BBOM*, t. 8, 1998, col. 386-392.

73 AGR-2, AA, PA, OJ, n° 286: *Antoine Sohier, Fiche matricule*.

74 Giacomo Nisco. Magistrat italien (Florence, 1860 – Naples, 1942). Juge et président ad intérim du tribunal d'appel de Boma, il est désigné par Léopold II en 1905 comme membre de la commission chargée d'enquêter sur la situation dans l'ÉIC. *Digithemis* ; F. DELLICOUR, *Giacomo Nisco*, dans *BCB*, t. 4, 1955, col. 660-661.

75 Chirila Andreiu. Magistrat (Braïla, 1874 – Bruxelles, 1950). Magistrat de l'ÉIC dès 1906, juge

titulaire au tribunal de Lukafu à partir de 1911, il sera conseiller à la cour d'appel d'Élisabethville de 1919 à 1928. *Digithemis* ; J.-M. JADOT, *Chirila Andreiu*, dans *BBOM*, t. 6, 1968, col. 14-16. Cf. l'hommage que lui rendirent J. Derriks et A. Sohier en octobre 1928 : *La Manifestation Andreiu*, dans *L'Essor du Congo. Édition africaine de L'Essor colonial et Maritime. Organe quotidien d'information générale et de documentation*, vol. 1, n° 185, Élisabethville, samedi 27 octobre 1928 ; *Idem*, vol. 1, n° 186, Élisabethville, lundi 29 octobre 1928.

76 Édouard Swalue. Magistrat (Liège, 1857 – Élisabethville, 1926). Juge suppléant au tribunal de première instance à partir de 1912 puis conseiller à la cour d'appel d'Élisabethville. *Digithemis* ; F. DELLICOUR, *Édouard Swalue*, dans *BCB*, t. 5, 1958, col. 790-791.

77 N. TOUSIGNANT, *Le Congo durant la Première Guerre mondiale*, dans *Cahiers Bruxellois*, vol. 46, n° 1, 2014, p. 243-249 ; I. NDAYWEL È NZIEM et P. MABIALA MANTUBA-NGOMA (éds.), *Le Congo belge dans la Première Guerre mondiale (1914-1918)*, Paris, L'Harmattan, 2015 ; E. NGONGO, *Les hommes au Congo*, dans C. KESTELOOT et L. VAN YPERSELE (éds.), *La Belgique et la Grande Guerre. Du café liégeois au Soldat inconnu*, Bruxelles, Racine, 2018, p. 42-45 ; L. VAN YPERSELE et E. NGONGO, *Situating the Belgian Congo in Belgium's First World War Centenary*, dans B. WELLINGS et S. SUMARTOJO (éd.), *Commemorating Race and Empire in the First World War Centenary*, Aix-en-Provence/Liverpool, Presses universitaires de Provence/Liverpool University Press, 2018, p. 51-62.

78 Georges Van der Kerken. Magistrat, fonctionnaire et professeur d'université (Ixelles, 1888 – Woluwé-Saint-Lambert, 1953). Docteur en droit de l'ULB, il exerce les fonctions de commissaire de district et de gouverneur f.f. de la province de l'Équateur au Congo belge (1919-1924). De retour en Belgique, il est professeur d'ethnographie à l'Institut universitaire des Territoires d'Outre-Mer d'Anvers et à l'Université d'État à Gand. *Digithemis* ; N. DE CLEENE, *Georges Van der Kerken*, dans *BBOM*, t. 6, 1968, col. 568-570.

79 G. VAN DER KERKEN, *Les sociétés bantoues du Congo belge et les problèmes de la politique indigène. Étude de la politique coloniale adoptée au Congo belge et de ses problèmes dans l'ordre sociologique, politique et économique*, Bruxelles, Bruylant, 1920.

80 Félicien Cattier. Professeur d'université et financier (Cuesmes, 1869 – Funchal, 1946). G. KURGAN-VAN HENTENRYK, *Félicien Cattier*, dans ID. e.a. (éd.), *Dictionnaire des patrons en Belgique : les hommes, les entreprises, les réseaux*, Bruxelles, De Boeck, 1996, p. 96-98.

81 N. DE CLEENE, *Georges Van der Kerken, op. cit.*, cité par M. PONCELET, *L'invention des sciences coloniales...*, *op. cit.*, p. 208.

82 Édouard De Jonghe. Haut fonctionnaire, professeur d'université et ethnologue (Griminge, 1878 – Scaerbeek, 1950). Docteur en philosophie et lettres (1902) et histoire (1903) de l'UCL, il est directeur du Bureau international d'Ethnographie dès 1906. Gravissant les échelons de l'administration du ministère des Colonies, il est nommé directeur général de la deuxième direction chargée des affaires indigènes, des cultes, de l'enseignement et de l'hygiène en 1928. C. DENUIT-SOMERHAUSEN, *Édouard De Jonghe*, dans *NBN*, vol. 1, 1988, p. 50-55 ; A. SCHAMPAERT, *Édouard De Jonghe, 1878-1950. Wegbereider voor koloniale instellingen en administratie*, dans *Cahiers d'histoire du temps présent*, n° 22, 2010, p. 93-112.

83 Jules Renkin. Homme politique catholique (Ixelles, 1862 – Bruxelles, 1934). P. ASPESLAGH *e.a.*, *Belelite. Base de données des gouvernements belges depuis 1831*, 2018 (www.commissionroyalehistoire.be/belelite, consulté le 08/08/2018) (ci-après *Belelite*) ; F. DELLICOUR, *Jules Renkin*, dans *BCB*, t. IV, 1955, col. 747-753.

84 M. PONCELET, *L'invention des sciences coloniales...*, *op. cit.*, p. 269.

85 AGR-2, AA, PA, OJ, n° 286: *Antoine Sohier, Fiche matricule*.

86 F. DELLICOUR, *Les premières années...*, *op. cit.*, p. 9.

87 La faible mobilité est une d'ailleurs une caractéristique des hauts magistrats alors que les juges attachés à des cours dites « inférieures » ont la double particularité d'être – le plus souvent – à la fois non-professionnels et contraints d'être très mobiles. B. PIRET, *La justice coloniale en procès...*, p. 200-203.

88 AGR-2, AA, PA, OJ, n° 286 : *Antoine Sohier, Fiche matricule*.

89 Paul Salkin. Magistrat (Ixelles, 1869 – Watermael, 1932). Docteur en droit, il est juge au tribunal d'appel (1912-1920) puis conseiller à la cour d'appel d'Élisabethville (1920-1930). *Digithemis* ; AGR-2, AA, Métropole, OJ, n° 357, *Fiche matricule de Paul Salkin* ; J.-M. JADOT, *Paul Salkin*, dans *BCB*, t. 4, 1955, col. 806-808.

90 P. SALKIN et M. DELAFOSSE, *L'Afrique centrale dans cent ans : le problème de l'évolution noire*, Paris, Payot, 1926.

91 Henri Carton de Tournai. Homme politique catholique (Tournai, 1878 – Bruxelles, 1969). *Belelite* ; M. GÉORIS, *Henri Carton de Tournai*, dans *NBN*, t. 10, 2010, p. 74-75.

92 AGR-2, AA, PA, OJ, n° 286 : *Antoine Sohier, Fiche matricule*.

93 P. GÉRIN et M.-L. WARNOTTE, *La presse liégeoise de 1850 à 1914 : répertoire général*, Louvain, Nauwelaerts, 1971.

94 J. DEMARTEAU, *La Gazette de Liège 1840-1940. Liber memorialis*, Liège, Rapid-Press, 1946.

95 Joseph III Demartea. Journaliste (Liège, 1886 – Ferrières, 1959). Son grand-père homonyme avait fondé *La Gazette de Liège* en 1840 et son père homonyme avait dirigé le journal à son tour jusqu'en 1910. P. DELFORGE, *Joseph Demartea*, dans *Dictionnaire des Wallons*, octobre 2011 (<http://connaitrelawallonie.wallonie.be/fr/wallons-marquants/dictionnaire/demartea-joseph#.W4aYIn468W0>, consulté le 2 août 2018) ; I. MAYEUR, *Les écrivains-journalistes (1920-1960)*, dans *Textyles. Revue des lettres belges de langue française*, n° 39 : *Les écrivains-journalistes*, 2010, p. 152 ; P. VAN DEN DUNGEN, *La professionnalisation des journalistes belges francophones au XIX^e siècle*, dans *RBPH*, t. 79, fasc. 2, 2001, p. 644.

96 J. SOHIER, *Antoine Sohier. Bibliographie*, dans *Bulletin des séances de l'ARSOM*, t. 11, fasc. 1, 1965, p. 165-184. Nous avons également procédé à des recoupements pour vérifier la paternité de certains articles d'A. Sohier grâce à *In Memoriam. Antoine Sohier*, dans *Revue Juridique d'Afrique Centrale*, vol. 39, n° 4, 1963, p. 127-142.

97 Par ex. M. PONCELET, *L'invention des sciences coloniales...*, op. cit., p. 412.

98 Actuellement, 54 références bibliographiques y sont actuellement encodées (<http://www.justhis.be/eprints/view/creators/Sohier=3AAntoine=3ANULL=3ANULL.html>, consulté via le site www.digithemis.be le 25/02/2019).

99 Dans la bibliographie qu'il a dressée en 1965, Jean Sohier signale en outre la publication suivante, mais nous n'avons pas été en mesure de vérifier son existence : A. SOHIER, *Vor'chal li prétimps* [chanson], dans *L'Almanach des Démocrates-Chrétiens*, Liège, 1910 (J. SOHIER, *Antoine Sohier. Bibliographie*, op. cit., p. 166).

100 Dans la bibliographie qu'il a dressée en 1965, Jean Sohier signale en outre, pour 1912, la publication suivante, mais nous n'avons pas été en mesure de vérifier son existence : A. SOHIER, *Les p'titès mains d'im'Binameie* [chanson, musique de Fernand DAVID], Liège, Éditions Veuve Léopold Muraille, 1912 (J. SOHIER, *Antoine Sohier. Bibliographie*, op. cit., p. 166).

101 Dans la bibliographie qu'il a dressée en 1965, Jean Sohier signale en outre les trois publications suivantes, mais nous n'avons pas été en mesure de vérifier leurs existences : J. COURLI [pseudo. A. SOHIER], *Nanne po-z-edwermi n'pope* [chanson], dans *Le Pays*, Liège, 3-4 juillet 1921 ; ID., *Nos vix respleus* [chanson], dans *Le Pays*, Liège, 10-11 juillet 1921 ; ID., *Souvenir congolais. Au Katanga de 1910. – Figures de Pionniers*, dans *Le Pays*, Liège, 1921 (J. SOHIER, *Antoine Sohier. Bibliographie*, op. cit., p. 166).

102 Dans la bibliographie qu'il a dressée en 1965, Jean Sohier signale en outre la publication suivante, mais nous n'avons pas été en mesure de vérifier son existence : J. DU TERRIL [A. SOHIER], *À l'aurore du Katanga*, dans *Le Foyer*, Élisabethville, 1923 (J. SOHIER, *Antoine Sohier. Bibliographie*, op. cit., p. 166).

103 Cf. S.S., *Antoine Sohier. Le droit pénal des colonies*, dans *Revue de droit pénal et de criminologie*, vol. 7, n^o 11, novembre 1927, p. 1135-1140 ; S.S., *Documentation. Dans les revues et publications. Le droit pénal des colonies*, dans *RJCB*, vol. 4, n^o 2, 1928, p. 54-57.

104 Cf. X. CARTON DE WIART, *Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles. Section de Droit colonial et maritime. Séance solennelle de rentrée*, dans *Journal des Tribunaux*, n^o 3061, 1926, col. 579-580.

105 Dans la bibliographie qu'il a dressée en 1965, Jean Sohier signale en outre la publication suivante, mais nous n'avons pas été en mesure de vérifier son existence : A. SOHIER, *Éloge du conseiller Andreiu*, dans *Journal du Katanga*, Élisabethville, 28 octobre 1928 (J. SOHIER, *Antoine Sohier. Bibliographie*, op. cit., p. 168).

106 Dans la bibliographie qu'il a dressée en 1965, Jean Sohier signale en outre la publication suivante, mais nous n'avons pas été en mesure de vérifier son existence : A. SOHIER, *Panorama de la jurisprudence congolaise*, dans *Le Jeune Barreau*, Anvers, 1^{er} décembre 1929 (J. SOHIER, *Antoine Sohier. Bibliographie*, op. cit., p. 169).

107 Cf. J.-P. COLIN, *Bibliographie*, dans *RJCB*, vol. 9, n^{os} 1-2, janvier-février 1933, p. 47.

PDF généré automatiquement le 2020-09-25 09:35:40

Url de l'article : <https://popups.uliege.be:443/1370-2262/index.php?id=722>